



À Mesdames et Messieurs
Les membres du Conseil général
2400 Le Locle

Le Locle, le 7 juin 2023

Mesdames, Messieurs,

Nous vous prions de bien vouloir assister à la 21^e séance du Conseil général de la présente législature fixée au

Mercredi 21 juin 2023, à 18h30
à la salle du Conseil général, Hôtel de Ville

L'ordre du jour de cette séance a été arrêté comme suit :

3. COMPTES 2022

23-301 Rapport de la Commission financière à l'appui de la gestion et des comptes 2022.

23-302 Rapport du Conseil communal (envoi séparé) à l'appui de la gestion et des comptes 2022.

- a) Discours du président sortant du Conseil général.
- b) Nomination du Bureau du Conseil général 2023-2024.
- c) Discours du nouveau président du Conseil général.

Nous vous prions de croire, Mesdames, Messieurs, à l'assurance de notre considération distinguée.

Le président du Conseil général,
C. Baba

N.B. Une collation sera servie